

## Tarifs fixés par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021

En application de l'article 1er dudit arrêté modificatif, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif d'un caractère est de 0,183€ HT pour l'année 2023 en Mayenne, Maine-et-Loire et Loire-Atlantique.

Ces mêmes annonces sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale : [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

## DIVERS

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

#### RELATIVE AU RENOUELEMENT DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL NORMANDIE-MAINE

En exécution de l'arrêté du Président du Conseil Régional de Normandie n° A-23-ENV-1, en date du 3 avril 2023, il sera procédé à l'organisation d'une enquête publique relative au renouvellement de la charte du Parc naturel régional Normandie-Maine en application des dispositions de l'article L.333-1 du Code de l'environnement.

**Du mardi 2 mai à 10h au vendredi 9 juin à 17h**

Le projet de Charte du Parc naturel régional Normandie-Maine détermine pour le territoire du Parc naturel régional et ce pour une durée de 15 ans les orientations de protection, de mise en valeur et de développement et les mesures permettant de la mettre en œuvre. Elle traduit la volonté des signataires de travailler solidairement pour assurer une gestion cohérente, durable et concertée du développement de leur territoire.

L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers. Elle est organisée conformément au Code de l'environnement, et notamment de ses articles L.123-1 et suivants, R.123-4 et suivants, L.333-1 et suivants et R.333-1 et suivants.

Cette enquête se déroule sur les communes du périmètre du projet de Parc naturel régional Normandie-Maine suivantes :

#### Département de la Manche :

Barenton, Ger, Mortain-Bocage, Saint-Cyr-du-Bailleul, Saint-Georges-de-Rouelley,

#### Département de la Mayenne :

Aunay-les-Vallées, Boulay-les-Ifs, Champfrémont, Couptrain, Gesvres, La Pallu, Lassay-les-Châteaux, Le Housseau-Bretignolles, Lignéres-Ornières, Neuilly-le-Vendin, Pré-en-Pail-Saint-Samson, Ravigny, Rennes-en-Grenouilles, Saint-Calais-du-Désert, Saint-Cyr-en-Pail, Saint-Pierre-des-Nids, Sainte-Marie-du-Bois, Thubœuf, Villepail, Vimartin-sur-Orthe,

#### Département de l'Orne :

Aunay-les-Bois, Avrilly, Bagnoles-de-l'Orne-Normandie, Beauvain, Boischamp-pré, Boitron, Bursard, Carrouges, Céaucé, Chahains, Champsecret, Ciral, Colombiers, Coulonges-sur-Sarthe, Cuissai, Domfront-en-Poiraie, Dompiere, Ecouves, Essay, Francheville, Gandelain, Hauteville, Hérouloup, Joué-du-Bois, Juvigny-Val-d'Andaine, La Bellière, La Chapelle-près-Sées, La Chaux, La Coulonche, La Ferrière-aux-étangs, La Ferrière-Bechet, La Ferrière-Bochard, La Ferté-Macé, La Lande-de-Goulit, La Motte Fouquet, La Roche-Mabile, Lalacelle, Laleu, Larré, Le Bouillon, Le Cercueil, Le Champ-de-la-Pierre, Le Ménil-Brouët, Le Ménil-Scelleur, Les Monts d'Andaine, Les Ventes-de-Bourse, Lonlay-l'Abbaye, L'Orée d'Ecouves, Magny-le-Désert, Mantilly, Marchemaisons, Méhoudin, Ménil-Erreux, Mieuxcé, Mortrée, Neauphe-sous-Essai, Neuilly-le-Bisson, Pacé, Passais Villages, Perrou, Rives d'Andaine, Rouperoux, Saint-Aubin-d'Appenai, Saint-Bômer-les-Forges, Saint-Brice-en-Passais, Saint-Céneri-le-Gérei, Saint-Denis-sur-Sarthon, Saint-Ellier-les-Bois, Sainte-Marguerite-de-Carrouges, Sainte-Marie-la-Robert, Saint-Fraimbault, Saint-Gervais-du-Perron, Saint-Gilles-des-Marais, Saint-Julien-sur-Sarthe, Saint-Léger-sur-Sarthe, Saint-Mars-d'Egrenne, Saint-Martin-des-Landes, Saint-Martin-l'Aiguillon, Saint-Nicolas-des-Bois, Saint-Ouen-le-Brisoult, Saint-Patrice-du-Désert, Saint-Roch-sur-Egrenne, Saint-Sauveur-de-Carrouges, Sées, Tanville, Tessé-Froulay, Torchamp, Rânes, Le Mêle-sur-Sarthe,

#### Département de la Sarthe :

Allières-Beauvoir, Ancinnes, Assé-le-Boisne, Bourg-le-Roi, Chenay, Crissé, Douillet-le-Joly, Le Grez, Les Aulneaux, Livet-en-Saosnois, Louzes, Mont-Saint-Jean, Moulins-le-Carbonnel, Neufchâtel-en-Saosnois, Pezé-le-Robert, Rouessé-Vassé, Saint-Georges-le-Gaultier, Saint-Léonard-des-Bois, Saint-Longis, Saint-Paul-le-Gaultier, Saint-Rémy-de-Sillé, Saint-Rémy-du-Val, Sillé-le-Guillaume, Sougé-le-Ganelon, Villaines-la-Carelle, Villeneuve-en-Perseigne.

Le siège de l'enquête publique, lieu où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée, est fixé à la Maison du Parc naturel régional Normandie-Maine, sis Le Chapitre, CS 80005, 61 320 CARROUGES Cedex.

La Commission d'enquête, désignée par le Tribunal Administratif de Caen en date du 10 février 2023, est composée des membres suivants M. Marcel VASSELIN (Président), M. Jean-Claude THOMAS (titulaire) et M. Gérard FUSEAU (titulaire).

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend les pièces et avis exigés par les législations et réglementations applicables aux enquêtes publiques relatives aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement. La liste des pièces constitutives du dossier est détaillée dans l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Conformément à l'article R.123-12 du Code de l'environnement, les maires de chacune des communes du territoire ont été informés des adresses des sites internet où l'intégralité du dossier soumis à enquête publique peut être téléchargé. En complément, et à la demande expresse de ces communes, un exemplaire du dossier peut être adressé sous format numérique.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du dossier et formuler ses observations, propositions ou contre-propositions écrites :

Dans le registre dématérialisé ouvert à cet effet à l'adresse <https://www.registre-numerique.fr/pnr-normandie-maine> du **mardi 2 mai 2023 à 10h au vendredi 9 juin à 17h**.

Ces observations pourront être consultées par toute personne sur tout poste informatique à partir du site internet du registre dématérialisé également accessible à partir des sites internet du Conseil Régional de Normandie (<https://www.normandie.fr/parcs-naturels-regionaux#enquete>) du Conseil Régional des Pays de la Loire (<https://www.paysdelaloire.fr/pnr-normandie-maine>) du Parc naturel régional Normandie-Maine (<https://www.parc-naturel-normandie-maine.fr/enquete-publique.html>).

Par courrier adressé à « Monsieur le Président de la Commission d'enquête du Projet de charte révisée du Parc naturel régional NORMANDIE-MAINE » sis Le Chapitre, CS 80005, 61320 CARROUGES Cedex, **du mardi 2 mai à 10h au vendredi 9 juin à 17h** (cachet de la poste faisant foi) ou par voie numérique à l'adresse [pnr-normandie-maine@mail.registre-numerique.fr](mailto:pnr-normandie-maine@mail.registre-numerique.fr).

Au siège de l'enquête publique à la Maison du Parc naturel régional NORMANDIE-MAINE, sis Le Chapitre, CS 80005, 61320 CARROUGES Cedex, où seront mis à disposition du public un dossier d'enquête publique et un registre d'enquête en version papier, sur feuillets non mobiles cotés et paraplés par un membre de la commission d'enquête mais également un poste informatique permettant l'accès au dossier d'enquête en version numérique et au registre dématérialisé.

Dans les lieux, jours et horaires ci-dessous où seront mis à disposition du public un dossier d'enquête publique et un registre, tous deux en version papier :

**Maison du Parc naturel régional NORMANDIE-MAINE** - LE Chapitre 61320 CARROUGES, du lundi au dimanche de 10h à 18h  
Permanences : mardi 2 mai 2023 de 10h à 13h, samedi 27 mai 2023, de 14h à 17h et vendredi 9 juin 2023 de 14h à 17h

**Mairie de MORTAIN-BOCAGE** - Rue du XIIème Arrondissement - BP 7 MORTAIN 50140 MORTAIN-BOCAGE, lundi et vendredi : 8h30-12h/13h30-18h et du mardi au jeudi : 8h30-12h/13h30-16h30  
Permanences : mardi 9 mai 2023 de 9h à 12h, mercredi 31 mai 2023 de 8h30 à 11h30

**Mairie de PASSAIS** - 2 Place des Justes Passais la Conception 61350 PASSAIS-VILLAGES, du lundi au jeudi : 8h30-12h/14h-17h, le vendredi : 8h30-12h/14h-16h30  
Permanences : mardi 9 mai 2023 de 14h à 17h, vendredi 2 juin 2023 de 14h à 17h

**Mairie de DOMFRONT-EN-POIRAIE** - place de la Roirie - BP 59 - DOMFRONT 61700 DOMFRONT-EN-POIRAIE, du lundi au jeudi : 8h45-12h30/13h30-16h45, le vendredi de 8h45-12h30/13h30-16h45  
Permanences : mardi 23 mai 2023 de 13h30 à 16h30, vendredi 2 juin 2023 de 9h à 12h

**Mairie de LA FERTE-MACE** - Place de la République 61600 LA FERTÉ-MACÉ, du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

**Mairie de BAGNOLES-DE-L'ORNE-NORMANDIE** - Château Hôtel de Ville All. Alois Monnet 61140 BAGNOLES-DE-L'ORNE, du lundi au vendredi : 9h-12h30/14h-17h, le 1<sup>er</sup> samedi du mois : 9h-12h30  
Permanences : mercredi 24 mai 2023 : 9h30 à 12h30, mercredi 31 mai 2023 : 14h à 17h

**Mairie de SÉES** - Pl. du Général de Gaulle - BP 36 61500 SÉES, su lundi au vendredi : 8h30-12h/13h30-17h30, le samedi : 9h-12h  
Permanences : mercredi 17 mai 2023 : 14h à 17h, samedi 3 juin 2023 : 9h à 12h

**Mairie de LE MÊLE-SUR-SARTHE** - 21 rue de Libcany 61170 LE MÊLE-SUR-SARTHE, du lundi au mercredi : 8h30-12h15, le jeudi : 8h30-12h15/17h-19h, le vendredi : 9h-12h15  
Permanences : jeudi 25 mai 2023 : 9h à 12h, mardi 6 juin 2023 : 9h à 12h

**Mairie de LASSAY-LES-CHÂTEAUX** - 18 place du 8 mai 1945- BP 188 53110 LASSAY-LES-CHÂTEAUX, du lundi au mercredi et vendredi : 8h30-12h/14h-17h, le jeudi : 8h30-12h, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois : 8h30-12h

**Mairie d'AMBRIÈRES-LES-VALLÉES** - 6 Pl. du Château 53300 AMBRIÈRES-LES-VALLÉES, le lundi : 13h30-17h, du mardi au vendredi : 8h45-12h/13h30-17h  
Permanences : vendredi 5 mai 2023 : 14h à 17h, mardi 30 mai 2023 : 14h à 17h

**Mairie de PRÉ-EN-PAIL-SAINT-SAMSON** - 2 place de la République PRÉ-EN-PAIL 53140 PRÉ-EN-PAIL-SAINT-SAMSON, du lundi au vendredi : 8h30-12h15/15h-17h30, le samedi : 10h-12h

**Mairie de SAINT-PIERRE-DES-NIDS** - 21 Rue du Dr Poirier 53370 SAINT-PIERRE-DES-NIDS, du lundi au mercredi et le vendredi : 9h-12h/15h-17h, le jeudi : 15h-18h  
Permanences : lundi 15 mai 2023 : 9h à 12h, jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023 : 15h à 18h

**Mairie de SOUGÉ-LE-GANELON** - 4 Pl. de l'Église 72130 SOUGÉ-LE-GANELON, lundi et jeudi : 9h-12h/14h-17h, mardi, vendredi et samedi : 9h-12h

**Mairie de SILLÉ-LE-GUILLAUME** - Place de la Résistance - BP 41 72140 SILLÉ-LE-GUILLAUME, du lundi au mercredi : 8h30-12h30/13h30-17h30, le jeudi : 8h30-12h30, le vendredi : 8h30-12h30/13h30-16h30  
Permanences : lundi 15 mai 2023 : 14h30 à 17h30, jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023 : 9h30 à 12h30

**Mairie de VILLENEUVE EN PERSEIGNE** - 16 rue de la Forêt de Perseigne La Fresnaye sur Chédouet 72600 VILLENEUVE-EN-PERSEIGNE, lundi : 9h-12h, mardi : 9h-12h/13h-18h, mercredi : 9h-12h/13h-17h30, jeudi et vendredi : 9h-12h/13h-17h  
Permanences : jeudi 25 mai 2023 : 14h à 17h, mardi 6 juin 2023 : 14h à 17h

**Mairie de NEUFCHÂTEL-EN-SAOSNOIS** - 3 Pl. Maxime Boisseau 72600 NEUFCHÂTEL-EN-SAOSNOIS, lundi : 14h-17h, mardi et mercredi : 14h-18h, jeudi : 9h-12h

Au moins un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public afin de présenter le dossier et de recevoir les observations du public sur le projet de Charte du Parc aux jours et horaires ci-dessus.

En vue de permettre leur lecture par le public, les observations adressées par courrier postal ou par voie électronique, ainsi que les observations écrites reçues par un membre de la commission d'enquête seront annexées au registre d'enquête mis à la disposition du public au siège de l'enquête ainsi qu'au registre dématérialisé dans les meilleurs délais. Par ailleurs, pour une information complète du public, les observations reçues sur les registres papier dans les différents lieux d'enquête seront annexées au registre dématérialisé dans les meilleurs délais.

Toutes informations sur cette enquête peuvent être obtenues auprès de la Région Normandie à l'adresse suivante : Abbaye-aux-dames, Place Reine Mathilde CS 50523, 14 035 CAEN Cedex 1, par mail à l'adresse [pnr-normandie-maine@mail.registre-numerique.fr](mailto:pnr-normandie-maine@mail.registre-numerique.fr) ou par téléphone au 02 31 06 96 25. [/bloc]



**EST HABILITÉ POUR PUBLIER LES ANNONCES LÉGALES POUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE**

**Parution : jeudi  
Délais : mardi 12h**

**0 805 29 36 36  
ajl@editouest.fr**

Aux termes d'un acte SSP signé électroniquement en date du 03 avril 2023, il a été constitué une SAS dénommée **StelOdesign** présentant les caractéristiques suivantes :  
Siège : 2 Promenade Charles de Gaulle - 53400 CRAON  
Capital : 10 000 euros  
Objet : L'assistance, la consultation et la prestation de services dans les domaines de la création, du design, de la communication, du marketing et de l'exploitation dans toutes activités du secteur tertiaire, telles que la mode, le textile, le stylisme, ainsi que toute activité connexe ou similaire ;  
La formation professionnelle exercée dans le cadre prévu par la loi en vigueur. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de LAVAL  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
Président : Monsieur Dominique MARTIN, demeurant 2 Promenade Charles de Gaulle - 53400 CRAON  
Directrices Générales : Madame Stella FONTBOSTIER, demeurant 2 Promenade Charles de Gaulle - 53400 CRAON et Madame Dominique FONTBOSTIER, demeurant 30 rue des Epinettes - 94410 ST MAURICE.  
Pour avis, le Président

Pour insertion

est à LAVAL (53000), 216 rue de Bretagne, identifiée au SIREN sous le numéro 393 576 152 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LAVAL. Le Cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature. Entrée en jouissance le 1<sup>er</sup> avril 2023. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT MILLE EUROS (100 000 EUR), s'appliquant : aux éléments incorporés pour TREIZE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT DIX EUROS (13.990 EUR), au matériel pour QUATRE-VINGT-SIX MILLE CENT SOIXANTE EUROS (86 160 EUR). La cession a été négociée par le Cabinet PALAN-TYR détenteur de la carte professionnelle n°CPI 5301 2021 000 000 010 situé à CHANGE (53810), ZA de la Brique. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la Loi, au siège de l'Etude de Maître Nicolas ROZEL, Notaire à LAVAL (53000), 94 avenue Robert Buron, où domicile a été élu à cet effet.

#### AVIS DE NOMINATION DE COGÉRANTS

Aux **FILMS DE L'YMAGIER**, SCIC SARL à capital variable, 35 rue Saint Martin 53100 MAYENNE. Numéro d'immatriculation au RCS : 515 225 639 RCS LAVAL.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire le 1<sup>er</sup> avril 2023, élection de 2 cogérants de la SCIC. L'Assemblée des sociétaires a désigné en qualité de cogérants de la SCIC SARL, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 et pour une durée de 3 ans, Claude BAQUE, demeurant au 30 rue des Vallées 92700 Colombes, et Antoine GLEMAIN, demeurant au 266 résidence de Normandie 53100 Mayenne.

Pour avis. Les cogérants de la SCIC Films de l'Ymagier

#### AVIS DE LIQUIDATION

##### EARL HILEU

Société en liquidation  
Société Civile Particulière au capital social de 142 646,40 euros  
Siège Social : « Hileu », 53600 ST-GEORGES-SUR-EVRE  
RCS de LAVAL, n° 348 897 026

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31/12/2022, l'associé unique, après avoir approuvé les comptes de liquidation a donné quitus au liquidateur M. Raymond MERCIER, demeurant à « Hileu », 53600 ST-GEORGES-SUR-EVRE, puis prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LAVAL.

Pour avis, le liquidateur,

#### MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DU DROIT DE PRÉEMPTION DES FONDS DE COMMERCE, DES FONDS ARTISANAUX ET DES BAUX COMMERCIAUX

COMMUNE de ST-PIERRE-LA-COUR (Mayenne)

Par délibération du conseil municipal en date du 28 février 2023, la commune de ST-PIERRE-LA-COUR a décidé d'étendre le périmètre du droit de préemption aux commerces qui n'y étaient pas inclus. Cette délibération sera affichée en mairie pendant un mois. La délibération ainsi que le plan délimitant le nouveau périmètre du droit de préemption sont disponibles en mairie, 22 rue des Provinces, 53410 ST-PIERRE-LA-COUR, aux jours et heures habituels d'ouverture.

SELAS LM 53 NOTAIRES  
94 avenue Robert Buron  
53000 LAVAL

#### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Nicolas ROZEL, Notaire à LAVAL, le 31 mars 2023 a été cédé : Par la Société dénommée **GARAGE MEZIERES**, Société A Responsabilité Limitée au capital de 50.000 euros, dont le siège est à BONCHAMP-LES-LAVAL (53960), route du Mans, identifiée au SIREN sous le numéro 305 777 252 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LAVAL. Un fonds de commerce de garage, carrosserie, tôlerie, peinture, achat vente, réparation et entretiens de véhicules neufs ou d'occasion, pièces, accessoires, carburants, lubrifiants, pneumatiques exploité à BONCHAMP-LES-LAVAL (53960), 11 route du Mans, lui appartenant, connu sous le nom commercial AGENCE MEZIERES et pour lequel il est immatriculé au registre national des entreprises et identifié au SIREN sous le numéro 305 777 252. Au profit de la Société dénommée **GARAGE HUCHEDE**, Société A Responsabilité Limitée au capital de 7.622,45 euros, dont le siège

#### LE CHAT SORCIER

Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros  
Siège social : 3 PLANECHAUD ST PRIEST LE BETOUX 87290 ST SORNIN LEULAC 827 618 273 RCS LIMOGES

Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> Avril 2023, la gérance de la société à responsabilité limitée LE CHAT SORCIER a décidé de transférer le siège social du 3 PLANECHAUD ST PRIEST LE BETOUX, 87290 ST SORNIN LEULAC au Koï Centre d'Affaires, Boulevard de la Communication 53950 LOUVERNE à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIMOGES sous le numéro 827 618 273 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de LAVAL.

Gérance : Monsieur Jonah LANGSTON, demeurant 2 La Basse Crochardière 53640 CHAMPEON.

Pour avis  
La Gérance

#### AVIS DE CONSTITUTION DE GAEC

Par acte sous seing privé du 04/04/2023 a été constitué le **GAEC POUSSE QUI PEUT**, agréé le 07/03/2023. Son siège social est au 205 Chemin de La Ferrière - Viviers-en-Charnie 53 270 TORCE VIVIERS-EN-CHARNIE. Le groupement sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de LAVAL.

Pour avis, la Gérance

#### SCI BELRES

SCI au capital de 1 000 €  
Siège social : 12 Allée de la Futaie 53970 L HUISSERIE  
RCS LAVAL 802 198 150

L'assemblée générale extraordinaire du 24/03/2023 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 24/03/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur RESTIF Gérard, demeurant 12 Allée de la Futaie, 53970 L HUISSERIE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce LAVAL.

Gérard RESTIF